

Bibliographie

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **15 (1923)**

Heft 12

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

conservatrice en ce fait que le tribunal suprême vient de déclarer « contraires à la Constitution » les lois réglementant les salaires des femmes et interdisant le travail des enfants. Le tribunal a déclaré que ces lois lésaient le principe constitutionnel de la « liberté des contrats ». Si donc la Constitution devait être modifiée d'après ces indications, il faudrait trouver au Parlement et au Sénat (Congrès) une majorité des deux tiers et que, de plus, les trois quarts des Etats de l'Union se prononcent favorablement à cette revision. Il est compréhensible que les partis bourgeois ne voudront pas s'aliéner les électeurs des milieux patronaux en votant pour la protection légale des travailleurs. Et comme la classe ouvrière n'a pas de parti politique en propre, les revendications de la Fédération américaine du travail ont peu de chances d'aboutir.

Yougoslavie. Les syndicats ouvriers de ce pays se réveillent. Paralysés dans leur activité durant quelque temps, les organisations se sont peu à peu renforcées, et des efforts vers la concentration se font jour. C'est ainsi qu'à fin novembre se tient à Belgrade un congrès des métallurgistes réunissant les deux fédérations affiliées à Amsterdam, en vue de les fusionner en une fédération unique. Les mineurs de Bosnie ont également fusionné leurs organisations. Le journal des cheminots slovènes a cessé sa parution à la mi-novembre et fut remplacé par l'organe central de Yougoslavie, paraissant tous les 15 jours avec un supplément spécial pour les cheminots.



Une belle affiche

Commission centrale d'éducation ouvrière. Dans un but de propagande pour la création de commissions d'éducation ouvrière, cette institution vient d'éditer une affiche de Dora Hauth (Zurich). Cette affiche est d'un effet merveilleux et son acquisition peut être recommandée particulièrement aux syndicats pour l'affichage dans leurs locaux et secrétariats. On peut se la procurer au prix d'un franc auprès du secrétariat des Centrales d'éducation ouvrière, Monbijoustrasse 61, Berne.



La reliure

pour l'année 1923 de la *Revue syndicale* peut être obtenue du secrétariat de l'Union syndicale suisse, rue Monbijou, 61. Les commandes sont reçues jusqu'au 15 janvier 1924. Sur demande, nous nous chargeons de faire relier; dans ce cas, on est prié de nous adresser les 12 numéros parus en 1923, ainsi que les suppléments. La couverture coûte 2 fr., la reliure complète 3 fr. La table des matières pour 1923 paraît avec le présent numéro. Les commandes peuvent aussi se faire par un versement du montant au compte de chèque postaux III 1366, en donnant les indications au verso du coupon.



Bibliographie

Agenda de la classe ouvrière suisse 1924. Cet agenda publié avec le concours des organisations ouvrières et

rédigé sous la direction de Charles Naine, conseiller national, vient de paraître sous sa forme pratique que les militants ouvriers apprécient tant. Contenant une foule de renseignements sur les lois de protection ouvrière, le chômage, etc. Une partie juridique informera le lecteur sur: poursuites et faillites, contrat de travail selon le Code fédéral des obligations, assurance-accidents. Des renseignements sur les soins à donner aux malades en cas d'urgence, etc. Toutes ces connaissances si utiles sont mises ainsi à la portée des ouvriers et leur épargnent bien des consultations coûteuses chez des hommes de loi.

Le militant y trouve encore les adresses des organisations politiques, syndicales et coopératives, des indications précieuses sur le mouvement ouvrier en général.

Cet ouvrage est en un mot le meilleur guide de l'ouvrier et son prix modique de fr. 1.50 le met à la portée de toutes les bourses. Il est en vente à l'Imprimerie populaire à Lausanne.

Schweizerischer Notizkalender 1924. Aux lecteurs de langue allemande, nous recommandons cet agenda qui est à sa 32^{me} année d'existence et qui se présente en une forme élégante et très pratique aussi. Fort de 160 pages bien comprises pour une comptabilité personnelle et journalière, il renseigne sur quantité de questions utiles à l'ouvrier comme au maître d'état. Il est en vente au prix de fr. 2.— chez MM. Büchler & Cie, à Berne.



Situation du chômage à fin octobre 1923

Industries	Chômeurs		Secourus
	totaux	partiels	
Alimentation et boissons . .	376	797	47
Vêtement et cuir	424	795	25
Bâtiment et peinture	4,140	134	1
Bois et verre	444	9	3
Textile	1,917	7,253	720
Arts graphiques et papier . .	640	—	89
Métallurgie, électricité . . .	2,531	3,794	483
Horlogerie, bijouterie . . .	1,554	536	779
Commerce	1,908	20	428
Hôtels, cafés, pensions . . .	1,687	—	—
Autres professions	2,584	852	95
Personnel sans connaiss. prof.	5,808	472	727
Total pour la Suisse	24,013	14,662	3,397
Total août 1923	22,554	13,507	3,655
» juin 1923	25,583	13,585	4,979
» mai 1923	30,288	15,640	7,900
» avril 1923	35,512	17,767	11,015
» février 1923	52,734	21,791	21,856
» décembre 1922	53,463	20,429	21,420
» octobre 1922	48,218	21,585	16,581
» août 1922	51,789	25,538	16,467
» juin 1922	59,456	30,629	23,242
» avril 1922	81,868	39,249	41,013
» février 1922	99,541	46,701	56,057
» décembre 1921	88,967	53,970	47,367
» octobre 1921	74,238	59,835	39,072
» août 1921	63,182	74,309	33,782
» juin 1921	54,650	80,037	31,276
» avril 1921	47,949	95,374	27,280
» février 1921	41,549	84,653	20,098
» décembre 1920	17,623	47,636	6,045